

que jusqu'à l'arrivée de quelques Couriers envoyés aux Cours de *France*, de *Suede* & de *Dannemarc*. En attendant, S. M. passe la plus grande partie du tems à son agréable Château de plaisance appelé *Sans-Soucy*, qu'elle a consacré aux momens qu'elle destine pour le délassement des grandes affaires: aussi n'y a-t-il que les personnes honorées de sa confiance la plus particulière qui soient admises à s'y rendre. Comme cependant rien n'échappe à son attention, elle s'est fait informer depuis peu de l'état des Universités qui se trouvent dans l'étendue de sa domination, & elle a reconnu, avec déplaisir, que l'ancienne discipline & la bonne police y tomboient dans le relâchement, d'un côté par la négligence de ceux qui doivent avoir l'œil sur la conduite de la jeunesse, & de l'autre par la faute même de quelques-uns des Professeurs, qui consultant leur intérêt particulier préférablement à autre chose, accordent aux Etudiens des licences pernicieuses, dont ceux-ci font un abus continu; de sorte qu'au lieu de s'attacher à l'étude & aux sciences, & de mener une vie régulière, ils se plongent dans le libertinage & la dissipation, & tiennent une conduite dissoluë qui leur fait perdre le goût des études, les expose à ruiner leur fortune & leur santé, & à devenir l'opprobre des honnêtes gens. Pour y apporter le remède convenable, le Roi a jugé à propos de faire un réglemeut pour le rétablissement du bon ordre & de la discipline dans les Universités de ses Etats, afin que les études y soient mieux cultivées, & que les parens & les Tuteurs n'ayent pas le regret de voir consumer en dépenses inutiles des sommes destinées à mettre les jeunes gens en état de servir un jour leur Patrie avec honneur